



Marie-Jeanne Verny  
Professeur des Universités  
Présidente du CREO-Lengadòc [lengadoc@felco-creo.org](mailto:lengadoc@felco-creo.org)

Montpellier le 13 juin 2019

à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : continuité des cursus bilingues publics à Montpellier

Madame la Rectrice,

Lors du dernier Conseil académique des langues régionales comme lors du groupe de travail du 21 février, les membres de ces instances ont fortement insisté sur la continuité des cursus occitans entre le premier et le second degré, notamment en ce qui concerne le suivi des sites bilingues.

Le CREO et les représentants syndicaux ont pointé cette absence de continuité dans un grand nombre des bassins de notre académie où sont implantés des sites bilingues publics. Nous avons l'espoir à ce moment-là que vos services étudieraient particulièrement cette question qui nous semble fondamentale pour la cohérence de nos enseignements, des cursus bilingues en particulier.

Le cas du collège Clemenceau avait été notamment souligné, non seulement parce que, en aval, l'ensemble de la cité scolaire offre un enseignement dynamique jusqu'aux classes de BTS, mais aussi parce que le collège Clemenceau accueille les élèves des écoles Francis-Garnier et Sévigné où le bilinguisme à parité horaire a été implanté et fonctionne avec des effectifs importants.

Les parents d'élèves sont fortement mobilisés depuis plusieurs mois pour obtenir l'organisation de ce suivi. Ils viennent d'alerter le CREO par courriel sur leurs démarches jusqu'à présent infructueuses.

En effet, pour des raisons que nous ne parvenons pas à comprendre, il semblerait que des blocages existent au niveau du collège Clemenceau. Le CREO va donc se rapprocher de l'administration de la cité scolaire pour demander un traitement de ce dossier conforme aux textes ministériels qui insistent sur la cohérence et sur la continuité des cursus.

Nous faisons bien entendu appel à votre arbitrage sur ce point sensible dont nous ne doutons pas, Madame la Rectrice, que vous saurez le traiter avec la même efficacité que vous avez traité, en juin 2018, le problème de la suppression du poste de conseiller pédagogique Hérault.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

Copie de ce courrier est adressée à

- Monsieur le secrétaire général du Rectorat
- Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault en charge de la culture et de l'éducation
- Monsieur l'Adjoint au Maire de Montpellier en charge de la culture occitane
- Madame la Présidente de l'Office Public de la langue occitane
- Monsieur le Directeur de l'Office Public de la langue occitane
- Mesdames et messieurs les secrétaires académiques des organisations syndicales
- Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves des écoles Francis-Garnier et Sévigné